

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes VAL DE GATINE**  
**Place Porte Saint-Antoine**  
**79220 CHAMPDENIERS**

**délibération :**  
**D\_2023\_3\_5**

Nombre de délégués en  
exercice : 46

Présents : 38

Votants : 42

**Objet : Adhésion CRER -  
renouvellement 2023**

L' an deux mille vingt trois, le mardi 21 mars à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 14 Mars 2023

**Titulaires** : Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur POUSSARD Yves, Madame RONDARD Audrey, Madame SAUZE Magalie, Madame SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame MARSULT Annie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur FAVREAU Jacky

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame AUMONIER Vanessa

**Pouvoirs** :

Monsieur FRERE Fabrice a donné pouvoir à Madame HAYE Nadia  
Monsieur MEEN Dominique a donné pouvoir à Monsieur OLIVIER Pascal  
Monsieur PETORIN Patrick a donné pouvoir à Madame GOURMELON Catherine  
Madame BIEN Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAILLET Patrick

**Absent(s)** : Monsieur LIBNER Jérôme, Madame GIRARD Marie-Sandrine

**Excusé(s)** : Monsieur LEGERON Vincent, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur FRERE Fabrice, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur PETORIN Patrick, Madame BIEN Michèle

**Secrétaire de Séance** : Madame Christiane BAILLY

Vu les statuts de la Communauté de communes Va lde Gâtine en vigueur

Vu la compétence Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maitrise de la demande d'énergie

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 24 octobre 2017 approuvant l'adhésion de la Communauté de communes Val de Gâtine au Centre Régional des Energies Renouvelables - CRER

Considérant que l'appui technique du CRER peut être sollicité par les communes adhérentes dans le cadre de leur projet d'économie d'énergie

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire DECIDE à l'unanimité

- De renouveler son adhésion au Centre Régional des Energies Renouvelables - CRER
- Dit que le montant de l'adhésion s'élève à 6150 €
- Dit que la dépense sera mandatée au compte 6281

**Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 0**

La présente décision est susceptible de recours devant le      Fait et délibéré, les jours,

Le secrétaire de séance  
Christiane BAILLY

Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification. mois et an ci-dessus.

Emis le 21/03/2023  
Publié le 22/03/2023  
Transmis en sous-préfecture le

Le Président  
Jean-Pierre RIMBEAU

